

# LIGNES DE CRÊTES

Magazine d'information de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

R.A.M.

Présentation de la garde d'enfants à domicile

ENVIRONNEMENT

Comment produire efficacement son propre compost

TOURISME

Découvrez les 2 nouveaux sentiers de découverte à Omont et Séry

## LE TERRITOIRE RECONNU

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE



**BUDGET 2015 : maintien des taux d'imposition**  
et relance de l'investissement

N°33  
Juin 2015

Les Crêtes  
Préardennaises  
communauté de communes

# LIGNES DE CRÊTES

## SOMMAIRE

- p.3/4 - Actualités
- p.5 - Dossier Finances & Budget 2015
- p.10/11 - Relais de poste aux chevaux de Launois sur Vence
- p.12 - Locaux d'entreprises
- p.13 - Logements communaux
- p.14 - Utilisation d'un composteur
- p.15 - Garde d'enfants à domicile
- p.16/17 - Rando
- p.18 - Vendresse
- p.19 - OACP

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rue de la prairie  
08430 Poix-Terron  
Tél : 03.24.35.22.22  
communaute@lescrettes.fr  
www.crettespreardennaises.fr

## OFFICE DE TOURISME

1 rue Cécilia Gazanière  
08430 Launois sur Vence  
Tél : 03.24.35.02.69  
ot.crettes@orange.fr  
www.sud-ardennes-tourisme.com

## OFFICE D'ANIMATION

1 rue Cécilia Gazanière  
08430 Launois sur Vence  
Tél : 03.24.35.34.33  
www.oacp.fr



## EDITO

### BERNARD BLAIMONT

Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Bonjour à toutes et à tous,

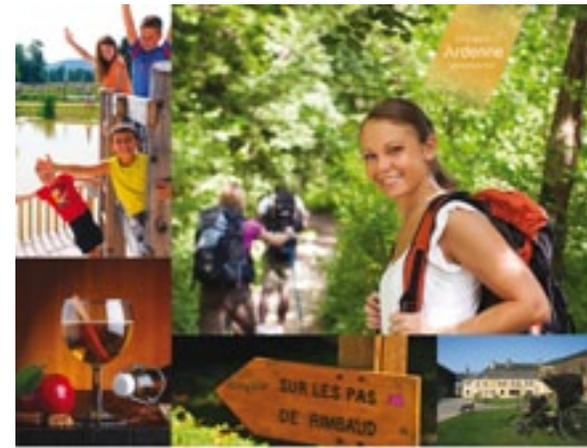
Le début de l'année a été marqué par les élections des nouveaux Conseillers Départementaux que je tiens à féliciter pour leur élection. Notre Communauté de Communes a la particularité de partager ses cantons avec d'autres intercommunalités (Communauté d'agglomération de Charleville-Mézières-Sedan, l'Argonne Ardennaise et la Thiérache Ardennaise...). Comment s'y retrouver dans ces découpages aberrants qui nous ont été imposés ? Lors du dernier Conseil de Communauté, j'ai rappelé à tous les élus que le lien qui nous unit avant tout est le territoire. Ce périmètre, que tous (ou leurs prédécesseurs) ont choisis, nous permet de nous rassembler autour de projets exemplaires. Une seule politique doit guider notre action : le développement de notre territoire rural. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons voté la mise en place d'un pacte financier et fiscal avec les communes afin de répartir équitablement les futures retombées financières des éoliennes.

En outre, nous avons fait l'effort de maintenir les taux d'imposition pour 2015 malgré la baisse des dotations de l'État.

Depuis plusieurs semaines, nous sommes en réflexion sur les futurs projets du territoire grâce à la concertation « *Projet de Territoire 2015* ». Vous avez été nombreux à y participer et je vous en félicite. Alors que nous entrons dans la phase stratégique, les bonnes volontés peuvent toujours se mobiliser à nos côtés, sur les thématiques qui les touchent.

L'actualité de notre Communauté de Communes tourne autour de la reconnaissance de notre territoire en tant que Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV). Cette reconnaissance, validée lors d'une conférence qui s'est tenue à l'Élysée en présence du Président de la République et de la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, nous apporte, pour commencer, une enveloppe de 500 000 € qui viendra financer des projets d'investissements privés et publics sur le territoire en lien avec le Développement Durable.

Je vous souhaite un bel été !



DESTINATION  
SUD ARDENNES  
Les Crêtes Préardennaises



## LA CASSINE

L'été marque le retour du traditionnel spectacle Son et Lumière de La Cassine. Pour cette nouvelle édition, replongez au cœur de l'extraordinaire histoire de Rémi sans famille et de sa quête pour retrouver les siens.

Représentation chaque vendredi et samedi soir du 18 juillet au 15 août. Réservation conseillée.

Plus d'infos sur [www.la-cassine.com](http://www.la-cassine.com)

## PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour les communes dotées de plan d'urbanisme (PLU, POS, carte communale), le service d'instruction des permis de construire opéré par la DDT sera repris par la Communauté de Communes à partir du 1er juillet 2015. Les demandes doivent toujours être déposées en mairie et les permis et autorisations d'urbanisme resteront à signer par le maire.



## LOCATION DE TOILETTES SÈCHES

À compter du 1er juin, la Communauté de Communes propose à la location 2 toilettes sèches (dont une pour les personnes à mobilité réduite) au tarif de 25 €/toilette pour une période de 1 à 8 jours maximum. Ces toilettes sont disponibles pour les associations et communes du territoire. A noter également la mise en location de tonnelles, mini-bus et grilles d'exposition. Réservation au 03.24.35.22.22.

## 20 ANS DES VILLAGES ÉTAPES

Rendez-vous le 4 juillet à l'Office de Tourisme de Launois sur Vence pour fêter les 20 ans des villages étapes. Au programme : dégustation de produits locaux, visite guidée du Relais de postes et de la roseraie, animations...

Plus d'infos : Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises - 03.24.35.02.69  
ot.cretes@orange.fr



## NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDES POUR LES ENTREPRISES

A compter du mois de juillet 2015, la Communauté de Communes va mettre en place un dispositif d'aides aux entreprises pour compenser la disparition sur notre territoire du dispositif ORAC. Selon des critères détaillés ci-dessous, les entreprises pourront obtenir des subventions allant jusqu'à 30% des dépenses réalisées. Voici le détail de ce dispositif :

### L'entreprise doit :

- Investir sur le territoire de la Communauté de Communes
- Être inscrite au R.M. ou au R.C.S.
- Réaliser un C.A. inférieur à 1 000 000 € H.T.
- Réaliser un investissement éligible supérieur à 4 000 € H.T.
- Ne pas avoir déjà réalisé l'investissement

### Seront aidés comme projets :

- Les travaux (construction & extension de locaux, aménagements intérieurs, devanture...)
- L'achat d'outillage et mobilier spécifique à l'activité pro. (montant supérieur à 500 € H.T.)
- Les achats de matériaux lorsque l'entreprise réalise elle-même les travaux (sous conditions)
- L'achat de véhicules ateliers, de tournées ou totalement dédiés à l'activité de l'entreprise

### Modalités de financement :

- Subvention à hauteur de 20 % d'une dépense H.T. comprise entre 4 000 € et 25 000 €
- Montant maximum limité à 5 000 € de subvention par entreprise par an
- A titre exceptionnel, un taux majoré de 30 % dans les cas suivants :
  - Création d'emploi (CDI, CDD) d'au moins un an ou d'un contrat d'apprentissage
  - Investissement permettant la réalisation d'économies d'énergie
  - Projet innovant
  - Investissement permettant le développement de filière locale, l'utilisation de ressources locales

# BUDGET 2015

## UN BUDGET À L'ÉQUILIBRE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

### 2015 : MAINTIEN DES TAUX D'IMPÔTS MALGRÉ LA BAISSÉ DES AIDES DE L'ÉTAT

#### Un budget basé sur 2 enjeux forts :

**Volonté politique de ne pas alourdir la fiscalité des habitants et des entreprises** du territoire dans un contexte difficile et malgré la baisse des dotations de l'Etat de 72 000 € (soit 3 % du montant de nos ressources fiscales).

**Volonté de relancer autant que possible l'investissement** pour le développement de notre secteur rural (plus de 5 M € de travaux programmés).

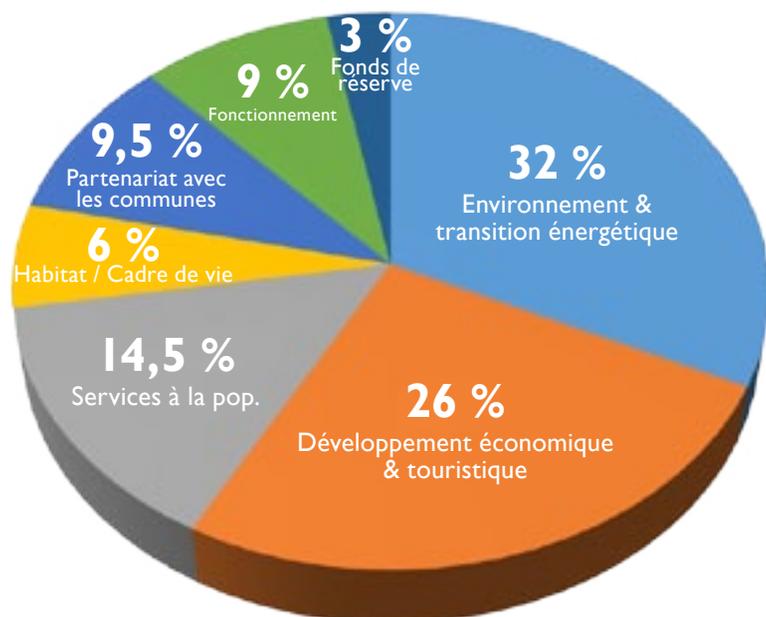
#### Le budget 2015 a pu relever ces défis grâce :

- A la mobilisation des programmes d'aide à l'investissement : programmes européens, Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (500 000 €), RTE Ligne à haute tension (906 000 €)
- Au maintien des frais de fonctionnement et des emprunts déjà limités
- Au partenariat avec les communes sur le partage des ressources dès que possible

#### Dès 2015, le partenariat avec les communes va donner lieu à la mise en place d'un pacte financier et fiscale qui va permettre :

- le maintien des montants des reversements financiers aux communes quelque soit leurs évolutions pour poursuivre les investissements sur le territoire (Très Haut Débit, subventions aux entreprises...)
- la mise en place d'un fonds de concours pour aider les communes à investir, grâce aux recettes liées aux parcs éoliens
- la mise en place de nouveaux services avec un financement partagé avec les communes (instruction des permis de construire, mutualisation...)

## Dépenses 2015 : 19 M d'euros (dont 610 000 € de réserve)



### Environnement & Transition énergétique

- Ordures ménagères
- Assainissement (SPANC)
- Transition énergétique
- Eau & rivières

**6,1 M €**  
3,3 M €  
2,2 M €  
550 000 €  
50 000 €

### Développement économique & touristique

- Zones d'Activités
- Pépinières et Pôles d'Entreprises
- Tourisme
- Soutien aux projets

**5 M €**  
2,5 M €  
0,5 M €  
1,8 M €  
200 000 €

### Services à la population

- Personnes âgées
- Enfance
- Vie associative & animations
- Pôles médicaux
- Autres

**2,8 M €**  
2,2 M €  
350 000 €  
180 000 €  
38 000 €  
32 000 €

### Habitat / Cadre de vie

- Logements
- Chantiers du patrimoine et aubus
- Aide à l'habitat

**1,1 M €**  
921 000 €  
112 000 €  
67 000 €

### Partenariat avec les communes

- Compensation fiscalité des entreprises
- Prise en charge du contingent d'aide sociale
- Fonds de concours
- Instruction des autorisations d'urbanisme

**1,8 M €**  
945 000 €  
661 000 €  
120 000 €  
74 000 €

### Fonctionnement, équipements, divers

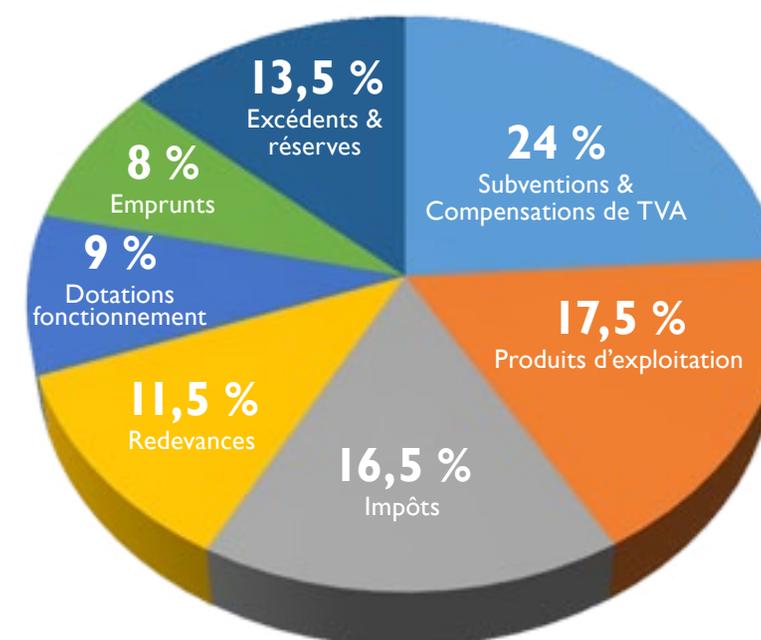
- Fonctionnement
- Equipements
- Reversement à l'Etat
- Frais financiers

**1,7 M €**  
1,2 M €  
260 000 €  
190 000 €  
50 000 €

### Fonds de réserve

**610 000 €**

## Recettes 2015 : 19 M d'euros



### Subventions & compensations de TVA

**4,6 M €**

### Produits d'exploitation

- Loyers logements, locaux professionnels
- Vente de terrain aux entreprises
- Participation aux travaux d'assainissement
- Produits liés au tri des ordures ménagères
- Recettes du Domaine de Vendresse

**3,3 M €**  
690 000 €  
385 000 €  
1,8 M €  
327 000 €  
98 000 €

### Impôts (maintien des taux depuis 2011)

- Taxe d'habitation (taux de 6,27%)
- Cotisation financière des entreprises (taux unique de 18,74%)
- Foncier bâti (taux de 3,56%)
- Foncier non-bâti (taux de 5,86%)
- Autres impôts (CVAE, IFRER, TASCUM, TAFNB)
- Compensation exonérations de l'état

**3,1 M €**  
890 000 €  
810 000 €  
432 000 €  
218 000 €  
480 000 €  
270 000 €

### Redevances

- Ordures Ménagères
- Assainissement (SPANC)

**2,2 M €**  
2,03 M €  
170 000 €

### Dotations de fonctionnement

- Baisse des dotations de l'Etat (-72 000 €)
- Fonds de péréquation (national et départemental)
- Subventions de fonctionnement

**1,7 M €**  
780 000 €  
400 000 €  
520 000 €

### Emprunts

- Endettement limité (capacité de désendettement de moins de 3 ans)

**1,5 M €**

### Excédents reportés et réserves

**2,6 M €**

## Programmes d'opérations 2015

### Développement économique et touristique

- Accueil des entreprises
  - Participation à l'Agence Economique Ardennes Développement
  - Travaux 1ère tranche Zone d'Activités Boulzicourt (2,4 ha) et Zone Artisanale Poix-Terron à côté CFA (0,7 ha)
  - Gestion du parc de 29 locaux d'entreprises et 6 multiservices en location
- Aide aux investissements des petites entreprises
- Développement du Tourisme :
  - Accompagnement du projet privé de camping à Signy l'Abbaye (Vénerie) avec travaux et création d'un espace baignade
  - Travaux du bassin tactile au Domaine de Vendresse
  - Etude de valorisation du Relais de poste de Launois sur Vence
  - Travaux des sentiers de découverte des Monts de Sery et Eperon d'Omont, balisage de 23 sentiers de randonnée
  - Développement, promotion et animations touristiques de l'Office de Tourisme

### Services à la population – Vie associative et animations

- Soutien aux personnes âgées :
  - Charte de solidarité avec la MSA pour les aînés du secteur d'Attigny & Tourteron
  - Travaux de la résidence seniors (Chaumont-Porcien et lancement à Attigny avec partie logements pour personnes handicapées)
  - Programme *Pour mieux vivre, vivons ensemble* (animations, lutte contre l'isolement)
- Accueil enfance :
  - Gestion des multi-accueils de Boulzicourt, Poix-Terron et Saulces-Monclin

Multi-accueil de Poix-Terron



Maquette du futur espace baignade de la Vénerie

Crédit photo : @Maskarade

- Relais d'Assistantes Maternelles
- Aides aux accueils de loisirs et accueils périscolaires
- Plan santé :
  - Gestion du pôle médical Chaumont-Porcien
  - Projet de maison de santé à Novion-Porcien
  - Elaboration du Plan Local de Santé
- Vie associative – animations :
  - Aides aux associations pour des événements culturels et sportifs
  - Développement de l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises
  - Développement du parc de matériels pour animations
- Mise en place de 4 nouveaux circuits de déneigement.

### Habitat Cadre de Vie – Patrimoine

- Parc locatif public :
  - Aménagement de 3 nouveaux logements à Charbogne, Jonval et Launois sur Vence
  - Gestion du parc de 74 logements
- 7 chantiers du patrimoine à Bâalons, Gruyères, Guignicourt sur Vence, Remaucourt, Sorcy Bauthémont, Viel Saint Remy et Suzanne
- Programme d'abribus à Chuffily-Roche, Faux, Mondigny, Rilly sur Aisne et Viel Saint Remy
- Mise en place du service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme

### Transition énergétique

- Aide aux économies d'énergie dans l'habitat : Programme « Habiter Mieux »

- Travaux de la plateforme bois énergie à Faissault et aide aux projets de chaufferie bois (Thin le Moutier, Viel Saint Remy)
- Financement des Plans Climat Communaux (éclairage public, isolation, chauffage bâtiments scolaires et équipements publics, projets photovoltaïques)
- Etude des projets de microcentrales hydroélectriques sur la Vaux et des projets de méthanisation agricole
- Plan d'actions agriculture et énergie avec la Chambre d'Agriculture
- Etude projet de maraîchage à Attigny
- Sensibilisation, conseils et animations du Plan Climat Energie et programme école écoresponsable.

### Environnement

- Gestion des Ordures Ménagères :
  - Etude d'optimisation de collecte avec le Pays Rethélois et SICOMAR
  - Travaux de développement des déchèteries d'Attigny, Poix-Terron et Thin le Moutier
- Assainissement non-collectif :
  - Programme de réhabilitation de 20 installations
  - Contrôle et entretien des installations
- Sauvegarde de l'alimentation en eau potable et gestion des rivières :
  - Assistance aux communes et syndicats d'AEP



Gestion des 6 multiservices

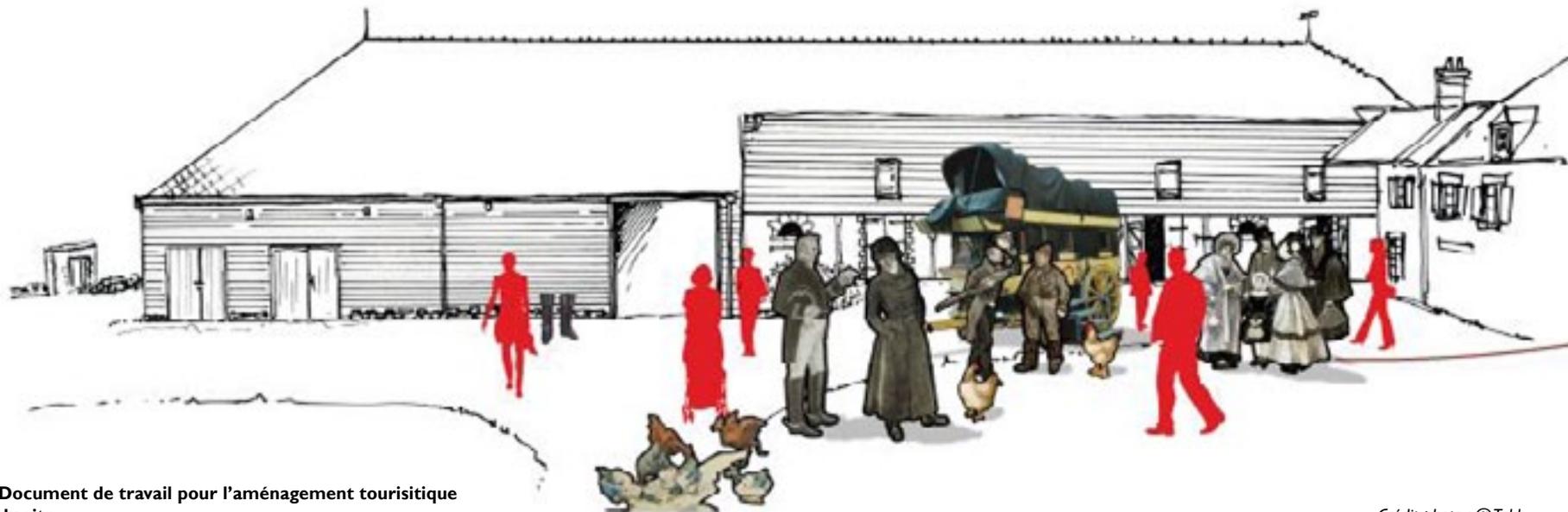
- Etude de sauvegarde de la rivière la Malacquoise

### Equipements communautaires

- Aménagement des locaux communautaires à Poix-Terron (2 bureaux, archivage et rangements, création de vestiaires)
- Renouvellement d'un véhicule



Sensibilisation à l'environnement dans les écoles



Document de travail pour l'aménagement touristique du site

Crédit photo : @Takk

## RELAIS DE POSTE AUX CHEVAUX : VERS UN AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DU SITE

Entamée depuis la fin d'année 2014, la réflexion sur la valorisation du Relais de poste aux chevaux et messageries de Launois sur Vence se poursuit. Présentation de cette étude.

Créé en 1654, ainsi que tous les relais entre Paris et Sedan, pour y permettre l'échange des chevaux au profit des courriers et voyageurs, le Relais de poste aux chevaux de Launois sur Vence se situe sur une position stratégique, à la croisée de grands itinéraires reliant Amsterdam à Marseille, Paris à Sedan (via Mézières et Charleville). Il est alors une dépendance des Messageries Royales, ouvert de jour et de nuit au trafic des voyageurs et des marchandises.

Considéré comme unique en France, de par ses importantes dimensions et par la conservation des éléments caractéristiques

d'un ensemble en forme de quadrilatère, il est inscrit à l'inventaire des Monuments Historique depuis le 1er janvier 1994. Sa conservation et sa remise en état sont assurées depuis 1980 par une association de sauvegarde du patrimoine qui anime le site. Depuis plusieurs années et malgré les efforts des bénévoles de l'association, la fréquentation et les recettes liées à

.....  
 « Le site est doté de la demeure du maître de poste, de la tour du guetteur, d'une halle aux diligences avec écurie, d'un pressoir, d'une suite d'écuries surmontée de la grange et d'une bergerie. »  
 .....

l'activité du site ne cessent de baisser. Le Relais demeure cependant un site emblématique du territoire qu'il faut développer et valoriser. C'est pour quoi les élus ont décidé de lancer une étude sur la valorisation du site.

### Une nouvelle scénographie pour le futur site touristique

En partenariat avec l'association de sauvegarde du site, la commune de Launois sur Vence, les services de l'état (architecte

des bâtiments de France et sous-préfecture), des historiens locaux, l'Office d'Animation et l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises, la Communauté de Communes a lancé à la fin de l'année 2014 une réflexion sur la valorisation touristique du site. Etude qui doit se dérouler en 3 temps :

1. Concours de scénographie. Effectué en début d'année 2015, ce concours a permis de déterminer les bases de développement du site en un lieu touristique proposant des visites pour le grand public (scolaires, groupes, touristes, locaux...). L'objectif est d'expliquer la vie au Relais à l'époque (les métiers, lieux de vie...) en immersion et de façon ludique et pédagogique. Le tout en proposant une scénographie mobile autour de la thématique des transports, pour pérenniser les animations actuelles (brocantes, foires, marchés ou location pour des événements).

2. Etablissement d'un diagnostic architectural qui doit permettre de clarifier le programme des travaux à envisager (mise aux normes accessibilité et sécurité incendie notamment), dresser un état sanitaire des bâtiments, adapter les lieux au projet de scénographie, avec



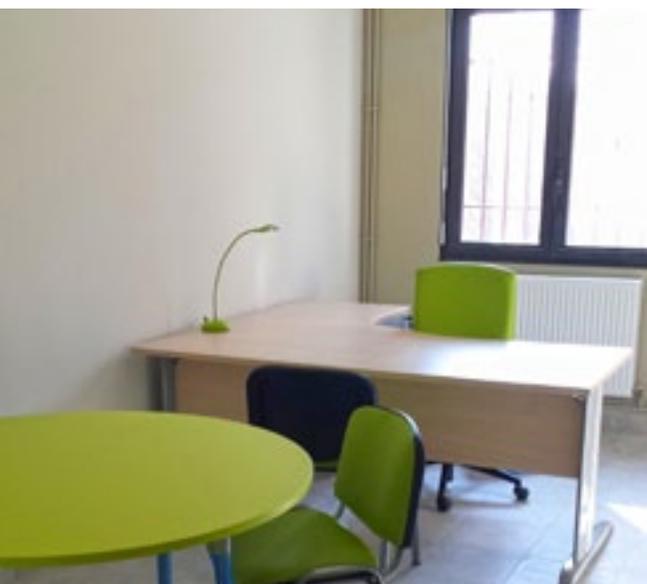
établissement de plans des lieux actuels. Un estimatif du coût global des travaux sera rendu d'ici l'été.

3. Réalisation d'une étude de fonctionnement pour répondre à des questions relatives à l'exploitation du site : quelle fréquentation espérer ? Quelle clientèle ? Quel rôle confier à l'Office de Tourisme ? Quels sont les liens à tisser avec les autres sites touristiques et privés ?

Toutes les contributions et idées sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

**+ INFOS :**  
[www.launoissurve.com](http://www.launoissurve.com)  
**CONTACT**  
 J. Maquart - 03.24.35.22.22

## PÔLE D'ENTREPRISES : FAITES LE BON CHOIX EN VOUS INSTALLANT À LUCQUY



### LUCQUY

**Pôle d'entreprises :** 2 bureaux individuels de 40 m<sup>2</sup> à louer, avec salle de réunion commune & espace de télétravail avec 2 bureaux équipés de 20 m<sup>2</sup>.  
2 locaux de 200 et 220 m<sup>2</sup> avec atelier (quai de chargement) & bureau chauffé.

### D'autres locaux et terrains sont disponibles sur le territoire :

#### ▶ ATTIGNY

**Pôle d'entreprises des Vieux Moulins :** 2 locaux de 150 m<sup>2</sup> (atelier 120 m<sup>2</sup> avec bureau chauffé de 25 m<sup>2</sup>) & 1 local de 65 m<sup>2</sup> (atelier 53 m<sup>2</sup> avec bureau chauffé de 8 m<sup>2</sup>).

#### ▶ NOVION-PORCIEN

**Pôle artisanal :** 1 local de 300 m<sup>2</sup> à louer avec bureau chauffé de 24 m<sup>2</sup> pour accueillir une activité en lien avec l'alimentaire (cuisinée équipée).

#### ▶ POIX-TERRON

**Pôle d'entreprises de la Vence :** 1 local de 306 m<sup>2</sup> à louer (atelier de 280 m<sup>2</sup> & bureau chauffé de 14 m<sup>2</sup>) + 1 local de 150 m<sup>2</sup> (atelier de 133 m<sup>2</sup> & bureau de 12 m<sup>2</sup>)

**Parcelles de la Vence :** 3 parcelles à vendre (de 1 600 à 2 300 m<sup>2</sup>).

#### ▶ SIGNY L'ABBAYE

**Pôle d'entreprises :** 1 local de 807 m<sup>2</sup> à louer (avec bureau chauffé de 23 m<sup>2</sup>).

### ZONES D'ACTIVITÉS

#### ▶ FAISSAULT

**Zone d'activités :** 3 lots viabilisés à vendre, de 1 500 à 3 000 m<sup>2</sup>.

#### ▶ BOULZICOURT

**Zone d'Activités :** 8 lots viabilisés à vendre (disponible fin 2015).

**Possibilité de loyer réduit pour les créateurs d'entreprises !**



### CONTACT :

M. Ouali - 03.24.35.22.22

## LOGEMENTS LOCATIFS : DU FI AU F3, FAITES VOTRE CHOIX PARMIS NOS DISPONIBILITÉS

### ▶ F3 à NEUFMAISON

Appartement - 82 m<sup>2</sup>  
Cuisine ouverte sur séjour, 2 chambres, sdb, WC  
Cave, chauffage électrique + poêle à granulés  
**Loyer (hors charges) :** 404,17 €



### ▶ F3 à CHAUMONT-PORCIEN

Appartement - 75 m<sup>2</sup>  
Cuisine, séjour, 2 chambres, sdb, WC  
Grenier, chauffage électrique  
**Loyer (hors charges) :** 405 €

### ▶ Résidence seniors St Berthaud de Chaumont-Porcien

3 logements pour personnes âgées (75 m<sup>2</sup>, 76 m<sup>2</sup> et 77 m<sup>2</sup>) sont encore disponibles en location (de 390 € à 430 €).

### ▶ FI à DOUMELY-BEGNY

Appartement - 45 m<sup>2</sup>  
Cuisine, séjour/chambre, sdb, WC  
Chauffage au gaz  
**Loyer (hors charges) :** 217,38 €



### ▶ F3 à GIVRON

Appartement - 57 m<sup>2</sup>  
Cuisine ouverte sur séjour, 2 chambres, sdb, WC  
Espaces verts, grenier, chauffage au gaz  
**Loyer (hors charges) :** 328,12 €

Connaître en temps réel l'ensemble des logements disponibles sur notre territoire

**WWW.CRETESPREARDENNAISES.FR** ou **03.24.35.22.22**

(Onglet Habitat > Habitat > Logements communaux à louer)



## COMPOST : COMMENT PRODUIRE EFFICACEMENT CHEZ SOI ?



Le compost est utilisé en temps qu'engrais naturel

### Qu'est-ce que le compost ?

Le compost provient de la transformation de déchets organiques par le biais de micro-organismes. Les matières en compostage sont transformées, en présence d'oxygène et d'eau, par des micro-organismes (bactéries, champignons...) et des organismes de plus grande taille (lombrics, acariens, insectes). Un fois obtenue, la matière se transformera dans le sol en humus, très utile en jardinage. Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples : mélanger les différentes catégories de déchets, aérer les matières, surveiller l'humidité.

### Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques sont compostables à différents degrés :

- les déchets de cuisine tels que les épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...
- les déchets de jardin tels que les tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, mauvaises herbes...
- les déchets de maison tels que les mouchoirs en papier

Document disponible sur [www.ademe.fr/particuliers-ecocitoyens](http://www.ademe.fr/particuliers-ecocitoyens)

et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux de bois non-traités, papier journal, cartons salis mais non-souillés par des produits polluants, plantes d'intérieur...

### Les règles à respecter

#### Mélanger les déchets entre eux

Pour bien composter, il faut mélanger des catégories opposées, en les brassant dès le départ ou en les disposant en couches minces alternées.

#### Aérer les matières

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène. Sans air, ils sont remplacés par d'autres produisant du méthane (puissant gaz à effet de serre) et des gaz malodorants. N'hésitez donc pas à réaliser un brassage régulier (notamment au début du compostage) environ 2 fois par mois.

#### Surveiller l'humidité

Trop d'humidité empêche l'aération : le compostage est freiné et des odeurs désagréables se dégagent. Si c'est le cas, on peut étaler le compost quelques heures au soleil ou le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche. Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. Il faut alors arroser le compost.

#### Intégrer les déchets difficiles à composter

Le compostage des végétaux durs, longs, encombrants est possible, si vous suivez ces quelques indications : sectionnez, fragmentez, écrasez ou broyez ces déchets. Vous faciliterez ainsi l'action des micro-organismes.

#### Rendre visite à son compost !

Bien surveiller son compost, par exemple au moment de l'apport de déchets frais, est le secret de la réussite. Cela permet de déceler un excès ou un déficit d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs...

Texte rédigé sur la base du guide ADEME « Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin »

## PETITE ENFANCE : ET SI VOUS FAISIEZ GARDER VOS ENFANTS À DOMICILE ?



**Avec 3 multi-accueils et 180 assistantes maternelles sur le territoire, les solutions de garde d'enfants ne manquent pas. Et pourtant, une nouvelle alternative émerge depuis quelques années : la garde à domicile. Présentation.**

Bien que relativement marginal, ce mode de garde consistant à faire garder les enfants à leur propre domicile connaît un développement régulier : 7 enfants gardés en 2013, 10 en 2014 (sur un total de 1 400 enfants de moins de 6 ans). Et des perspectives encourageantes pour 2015 ! Il faut dire que cette solution offre de nombreux avantages. Financier tout d'abord. Avec un coût à l'heure et non au nombre d'enfants gardés, les familles de plus de 2 enfants peuvent y trouver un intérêt. Il faut compter un coût au SMIC/heure pour un emploi direct (sans organisme intermédiaire) et de l'ordre de 15 à 20 € si vous faites appel à un prestataire. Des aides de la CAF et de la MSA peuvent être attribuées (selon un plafond de ressources).

Avantage pratique ensuite. Grâce à une plus grande souplesse dans les horaires que les autres modes de garde, la garde à domicile offre une alternative aux parents ayant des horaires décalés. Un contrat de travail est passé entre les parents employeurs et le salarié, fixant une durée de travail quotidienne/hebdomadaire conforme aux attentes des 2 parties.

Avantage social enfin. Ne nécessitant pas de diplômes spécifiques pour exercer la fonction de garde d'enfants à domicile, cette solution permet de créer de l'emploi non-délocalisable pour des publics au chômage et peu qualifiés. Le RAM propose dans ce sens un accompagnement des parents employeurs et des gardes à domicile pour la mise en place d'un contrat de travail ou des informations (législation, formations...) pour les personnes intéressées.



+ INFOS :

[ram@lescrettes.fr](mailto:ram@lescrettes.fr) - 03.24.35.34.32

## JUILLET & AOÛT 2015



Les monts de Séry sont mis à l'honneur



### SENTIERS DE DÉCOUVERTE : 2 NOUVEAUX ITINÉRAIRES À SÉRY ET OMONT

**650 km d'itinéraires de randonnées, 66 sentiers balisés, 2 sentiers de découverte et 2 petits nouveaux. Après La Horgne et Vendresse, c'est à Omont et Séry de voir leurs sentiers de découverte réaménagés.**

L'éperon d'Omont et les Monts de Séry : les 2 points culminants du territoire ! Et quelques particularités à (re)découvrir. A Omont, le site naturel remarquable de l'éperon accueillait autrefois un château fort qui dominait les Crêtes. Les aménagements réalisés vous feront découvrir de façon ludique et pédagogique les traces de ce château féodal détruit au 16ème siècle lors des guerres de religion.

Sur 1,8 km, la signalétique vous livrera les secrets du château : de son origine à son apogée, en passant par quelques anecdotes remarquables. Une plongée historique passionnante au cœur de ce site préservé.

D'histoire il en est également question à Séry (peut également s'orthographier Sery). Niché en haut des monts (dont on attribue la paternité à Gargantua !), l'ancien camp romain n'attend plus que vous. Grâce à un patient travail de reconstitution, la nouvelle signalétique vous fait revivre, en 6 panneaux et sur 2 km, le quotidien d'un ancien camp romain qui protégeait la voie Reims-Cologne. Vous y découvrirez les formations de combat, la vie au camp ou le réseau de *via romaines*. Si vous souhaitez poursuivre votre découverte, empruntez les 3,5 km du sentier botanique attenant. Au cours de votre parcours, 6 panneaux vous familiariseront avec les espèces botaniques remarquables qui jalonnent le sentier, telles que les orchidées ou la colchique d'automne. Une expérience amusante qui évolue au fil des saisons.



+ INFOS :

[www.rando-cretes.fr](http://www.rando-cretes.fr)

Rendez-vous chaque vendredi pour une randonnée guidée et commentée sur les sentiers des Crêtes Préardennaises.

A chaque circuit son thème avec découverte du patrimoine et des produits du terroir.

2€



Office de Tourisme  
1 rue Cécilia Gazanière - 08430 Launois sur Vence  
03.24.35.02.69 - [www.sud-ardennes-tourisme.com](http://www.sud-ardennes-tourisme.com)



Les Crêtes  
Préardennaises  
communauté de communes

## NOUVEAU : UN BASSIN TACTILE AU DOMAINE DE VENDRESSE



Quatrième site de loisirs des Ardennes avec plus de 28 000 visiteurs en 2014, le Domaine de Vendresse continue son développement avec l'aménagement d'un bassin tactile. Unique dans la région !

20 000 litre d'eau, 60 poissons et autant d'occasions de venir profiter cet été du nouveau bassin tactile du Domaine de Vendresse. Aménagée à proximité de la halle à charbon, cette nouvelle activité va permettre aux visiteurs de nourrir et caresser une soixantaine de poissons parmi lesquels des koïs, carpes et esturgeons. Ce type d'équipement que l'on peut par exemple retrouver à Nausicaa (Boulogne - 62) vient souligner un peu plus la relation qui existe entre le monde aquatique et le site puisque le Domaine de Vendresse a accueilli dans son histoire une pisciculture à l'intérieur du haut-fourneau. Il offre une parenthèse ludique aux expositions et ateliers sur l'univers aquatique.

A découvrir également le nouveau programme d'animations estivales (jeux de société géants en bois, chasse au trésor...) proposées chaque jour de l'été ainsi que les aménagements structurels (aménagement des places de stationnement, toilettes supplémentaires pour les enfants) nécessaires pour faire face à la hausse de fréquentation du site. Élément important en cette période difficile, le maintien du tarif d'entrée à la journée de 5 €, et ce depuis 2012. Autant de nouveautés qui laissent espérer une nouvelle saison touristique riche de bons moments.

### Tarifs 2015

Pass journée : 5€  
Pass annuel individuel : 12 €  
Pass annuel famille : 38 €



+ INFOS :

[www.domaine-de-vendresse.fr](http://www.domaine-de-vendresse.fr)

## L'ÉTÉ SERA SPORTIF AVEC L'OFFICE D'ANIMATION DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

L'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises proposera de nombreuses activités cet été. En voici quelques-unes des plus marquantes :

### Signy l'Abbaye

#### Playa Tour - 4 juillet - 1€

Journée d'animations sportives avec plus d'une dizaine de sports à découvrir, structures gonflables, ateliers pour les plus jeunes.

Rdv sur l'aire sportive à partir de 10h

#### Stage éduc'foot - 28 au 31 juillet - 50€

Stage de football proposant de nombreuses activités sportives et citoyennes avec des lots à gagner.

A partir de 7 ans - Repas compris

### Sur tout le territoire

#### Artistes en campagne - Juillet et août (dates à définir) - 3€

Spectacle de rue, jonglage, magie, arts de rue, atelier pour les enfants...

### Normandie

#### Camps ados - 27 juillet au 1er août

Camps estival à Cahagnes pour les 14-17 ans avec de nombreuses activités sportives et découvertes, reportage et visites culturelles autour de la seconde guerre mondiale.

### Thin le Moutier

#### Fête du sport - 5 septembre - 4€

Découverte et initiations à 12 sports avec les associations locales : tir à la carabine, golf, escalade, basketball...

Rdv au centre du village à partir de 13h30

Buvette et petite restauration sur place.



INFOS & INSCRIPTIONS :

[www.oacp.fr](http://www.oacp.fr) - 03.24.35.34.33



Fête du sport à Thin le Moutier

## UN PRIX NATIONAL POUR L'OFFICE D'ANIMATION DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

En janvier dernier, l'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises a reçu à l'Assemblée Nationale le Prix national de l'Agence d'Éducation par le Sport pour son projet « Fabrik'Anim ».

Parmi les 700 projets présentés au niveau national, seuls 10 ont été récompensés. Le prix remis par l'Agence d'Éducation par le Sport et Johan Micoud (ancien footballeur professionnel) valorise l'action de développement de l'animation sportive dans les communes rurales des Crêtes.

Le volet éducatif a été également félicité pour les actions « éducation par le sport » effectuées au cours de certaines animations.

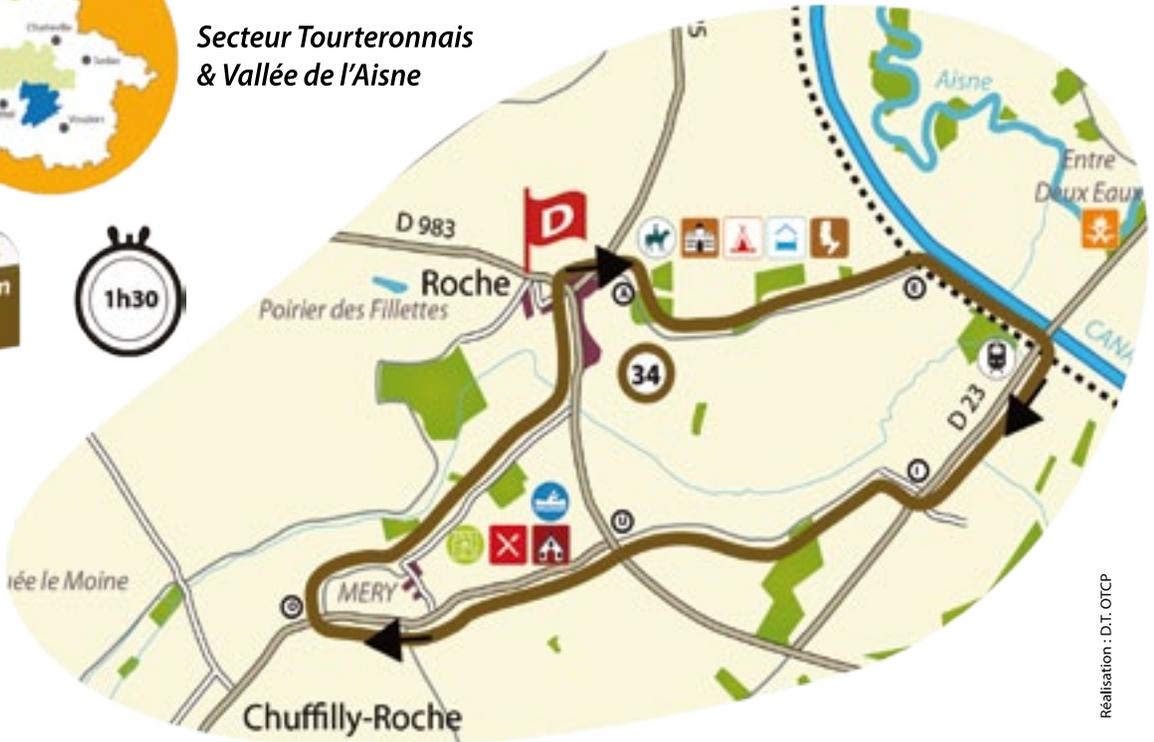


# Sentier de randonnée n°34

## Topoguide *Sur les pas de Rimbaud*



Secteur Tourteronnais  
& Vallée de l'Aisne



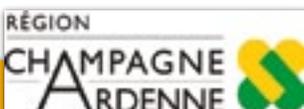
Réalisation : D.T. OTCP

Nous vous invitons à marcher sur les pas du poète Arthur Rimbaud et découvrir, sur un circuit de 7km, les liens qui ont existé entre Roche et Arthur Rimbaud.

Suivez le circuit n°34 qui vous réserve des surprises tout au long du chemin.

Topoguides en vente à l'Office de  
Tourisme des Crêtes ou sur

[www.rando-cretes.fr](http://www.rando-cretes.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

Rue de la prairie - 08430 POIX-TERRON  
Tél : 03.24.35.22.22 - Fax : 03.24.35.26.25  
[www.cretespreardennaises.fr](http://www.cretespreardennaises.fr)